



COMMUNIQUE DE PRESSE 10/2022

L'UIC, Union Internationale des Chemins de fer, a tenu avec succès son Assemblée générale à l'occasion de son Centenaire

L'accent a été mis sur les priorités pour 2022 ainsi que sur la valeur ajoutée apportée par l'UIC, sur le « Manifeste de l'UIC – Solutions actuelles et futures pour que le rail serve la planète et les personnes » et sur le plaidoyer mondial de l'UIC en faveur du rail

(Paris, le 29 juin 2022) Le Comité exécutif ainsi que la 100^e Assemblée générale de l'UIC, Union internationale des Chemins de fer, se sont réunis les 28 et 29 juin 2022, en mode hybride. Ces réunions ont été présidées par le Président de l'UIC, M. Krzysztof Mamiński en présence de M. François Davenne, Directeur général de l'UIC.

L'Assemblée générale a démarré par l'allocution liminaire de M. Yuwei Li, Directeur de la Division Transport au sein de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) (UNECE). L'UIC et la CEE-ONU sont liées depuis 2010 par un Protocole d'Accord.

M. Li : *« L'UIC est une association professionnelle mondiale représentant le secteur des chemins de fer et assurant la promotion du transport ferroviaire. Comme cela a été récemment approuvé par le Conseil économique et social des Nations unies (UN ECOSOC), la CEE-ONU est une entité des Nations unies offrant une large plate-forme permettant de prendre en compte tous les aspects du développement des transports terrestres et de la coopération incluant le rail, une attention particulière étant apportée à la gouvernance réglementaire interrégionale et intrarégionale par le biais des conventions de transport des Nations unies, entre autres. Les deux organisations agissent main dans la main pour promouvoir la connectivité du rail dans le contexte de systèmes de transport intermodaux intégrés durables et inclusifs au sein des pays, pour traverser des pays ou des régions. Le secteur ferroviaire devrait être le chef de file de la promotion de systèmes modaux intégrés reposant sur le rail en faveur de la prospérité des chemins de fer pour les 100 prochaines années avec d'autres modes de transport, afin que le rail soit connecté à des ports maritimes de première importance ainsi qu'à des aéroports et que les gares ferroviaires servent de plate-formes au transport routier ».*

Rapport du Président de l'UIC

M. Krzysztof Mamiński a déclaré : *« Cette année marque le 100^e anniversaire de notre Organisation. A cette occasion, je souhaiterais remercier les membres et le personnel de l'UIC pour le travail dur et efficace qu'ils ont accompli en faveur du développement de l'UIC. Depuis des années, l'UIC a pour objectif de s'efforcer de renforcer la coopération ferroviaire internationale. Nos actions reposent sur trois valeurs : unité, solidarité et universalité. Il s'agit là de valeurs intemporelles qui se sont révélées tout particulièrement pertinentes ces derniers temps. »*

Il a ensuite présenté plusieurs priorités pour l'association, l'UIC devant :

- **Être une organisation responsable et crédible pour ses Membres ;**
- **Concentrer ses efforts sur les sujets les plus importants/stratégiques pour le secteur ferroviaire**, comme la promotion au niveau mondial du rail comme outil performant pour décarboner le transport et faire en sorte qu'il soit l'ossature principale des systèmes

durables de transports publics de masse au niveau mondial d'ici 10 ans. C'est essentiel face aux défis mondiaux et au changement climatique et environnemental ;

- **Développer des projets interrégionaux** afin d'intensifier l'implication et la coopération de toutes les régions pour atteindre les objectifs communs mondiaux en matière de développement des chemins de fer et de report modal des transports au niveau mondial ;
- **Harmoniser et favoriser les synergies de développement ainsi que les activités d'innovation au sein du Partenariat UE-RAIL** avec des projets lancés par les Membres de l'UIC ;
- **Accroître l'attractivité de l'UIC en qualité d'organisation technique mondiale au sein de ses Membres** en lançant des actions concrètes en faveur du développement et de l'innovation du secteur ferroviaire ; et
- **Être guidée par certaines valeurs et certains principes.**

Il a assuré les Membres que lui-même tout comme le Directeur général François Davenne feront front commun pour défendre ces valeurs et ces principes. Dans le contexte actuel, les valeurs d'unité, de solidarité et d'universalité sont cruciales pour l'UIC : « *Nous nous devons d'être un secteur qui reste uni et solidaire* ».

Prochaines étapes

Il a également présenté les orientations à venir pour le second semestre 2022, après avoir rappelé les cinq axes stratégiques suivis par l'UIC :

- **Promotion du transport ferroviaire au niveau mondial ;**
- **Poursuite du développement de l'UIC en tant que plate-forme technique pour répondre aux besoins de ses Membres ;**
- **Développement de l'innovation au travers de projets ;**
- **Promotion du transport durable avec zéro-émission ;**
- **Efficacité et transparence de la gouvernance au bénéfice des Membres de l'UIC.**

Au cours de ces trois dernières années, l'UIC a pris soin de s'adapter à ce monde en mouvement et de renforcer la position et la compétitivité du secteur ferroviaire. Désormais, en 2022, l'UIC concentre ses efforts sur les trois thèmes principaux mentionnés ci-dessous qui seront développés dans le **Programme de travail de l'UIC pour 2023-2025** :

- Report modal souhaitable/décarbonisation d'ici 2030 (cet objectif est repris dans le document [Vision 2030 de l'UIC "Design a better future" \(Concevoir un avenir meilleur\)](#));
- Innovation (participation de l'UIC à des projets de recherche et d'innovation) ;
- Amélioration en continu des services ferroviaires (cet objectif est repris dans le Manifeste de l'UIC).

Ces trois axes serviront de lignes directrices pour l'UIC en 2022 et seront complétés par une série d'actions, de publications et d'événements prévus pour cette année du Centenaire.

Manifeste de l'UIC – Solutions actuelles et futures pour que le rail serve la planète et les personnes

Une autre réalisation importante de l'UIC est le travail consacré au **Manifeste de l'UIC – Solutions actuelles et futures pour que le rail serve la planète et les personnes**. Ce document qui va être publié en juillet, présente l'élaboration de solutions concrètes tenant compte du rôle important joué par les chemins de fer et le besoin de :

- transformer les villes et connecter les communautés ;
- faire appel à de l'énergie propre, à la technologie et à l'innovation ;
- promouvoir l'intermodalité et les connexions de bout en bout ; et
- transformer l'expérience-client.

L'élaboration de solutions de ce type figurera dans le **futur Programme de travail de l'UIC pour 2023-25**, dont l'objectif est de définir pour l'UIC des orientations claires concernant son activité pour les trois prochaines années.

Ces trois documents, le Programme de travail de l'UIC, Vision 2030 et le Manifeste de l'UIC constituent le socle sur lequel l'UIC va bâtir des actions stratégiques en matière ferroviaire pour les 5, 10 et 15 prochaines années.

Rapport du Directeur général de l'UIC sur les activités de l'Organisation

François Davenne, Directeur général de l'UIC a souligné que l'UIC fait de son mieux pour être là pour ses Membres. Il a aussi indiqué que l'UIC avait l'intention de conserver des activités permettant de garantir que l'UIC poursuive son activité régionale au-delà de l'Europe.

- L'UIC favorise une collaboration plus intense avec des institutions financières internationales, telles que la Banque asiatique de développement (Asian Development Bank) ;
- L'UIC travaille actuellement étroitement avec l'Union africaine afin d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre, un programme ferroviaire en Afrique et une vision cohérente. François Davenne a également annoncé qu'une Conférence du numérique se tiendrait en octobre à Tunis.
- L'UIC a l'intention de développer son activité en Amérique du Nord et en Amérique du Sud afin d'attirer de nouveaux Membres de ces régions.

Il a ensuite précisé que le Programme de travail de l'UIC pour 2020-2022 avait été évalué pour la première fois par le biais du **Rapport d'activité de l'UIC pour 2020-2021** :

https://uic.org/IMG/pdf/uic_activity_report_2020-2021.pdf

Il a également mis en évidence **la reconnaissance de la valeur ajoutée apportée par l'UIC**, démontrée par :

- Un accord-cadre signé avec l'Agence de l'Union européenne pour les Chemins de fer (European Union Agency for Railways) (ERA) en décembre 2021 en faveur d'une coopération s'articulant en vue d'une activité structurée dans la région ;
- L'implication de l'UIC dans des tâches essentielles du Pilier système et du Pilier Innovation de l'Europe's Rail Joint Undertaking (ER JU) (Entreprise commune du système ferroviaire européen) : à savoir, l'architecture du système, la 5G, les règles opérationnelles, les activités transversales, etc. ;
- L'UIC apporte sa valeur avec le modèle de données OSDM (Open Sales & Distribution Model) (Modèle ouvert de ventes et de distribution). Le système AMADEUS pour l'aérien soutient totalement l'OSDM ;
- L'initiative Rail Freight Forward (RFF) poursuit ses efforts en faveur d'une plate-forme numérique du rail (DP Rail).

Pour finir, il a annoncé que le **Congrès mondial de l'UIC sur la grande vitesse ferroviaire** allait se tenir pour la première fois en Afrique, à Marrakech, **du 7 au 9 mars 2023**, et serait organisé par les Chemins de fer marocains (ONCF) : <https://uichighspeed.org/>

Activités au niveau mondial

Les activités menées au niveau mondial ont été présentées aux Membres. On peut citer entre autres :

- **Une étude pour savoir comment renforcer la préférence des voyageurs pour le rail**

Suite au Livre blanc sur la « reprise des activités après la pandémie due à la Covid-19, recommandations pour le secteur ferroviaire » ("Resumption of business post Covid-19 pandemic, recommendations for the railway sector") (accent mis sur les activités voyageurs) et suite à la poursuite des travaux sur la nouvelle normalité, restaurer la confiance des voyageurs dans les chemins de fer s'est dessiné comme étant une priorité. Ce travail a été lancé en octobre 2021 avec le soutien de la société de conseil, McKinsey. Les principales conclusions de ce travail de recherche s'appuyant sur ce que les opérateurs ferroviaires ont déjà accompli à l'issue de la

pandémie, proposent des lignes directrices sur la façon dont les opérateurs ferroviaires peuvent accroître leur part modale rendant ainsi cette industrie plus durable sur le long terme.

- **Préparation de la COP27 et d'une stratégie pluriannuelle en faveur d'un plaidoyer au niveau mondial représentant une solution durable pour la mobilité et le climat**

Cette stratégie en faveur d'un plaidoyer au niveau mondial représentant une solution durable pour la mobilité et le climat, préparée par le Groupe restreint sur la durabilité mondiale du rail (Global Rail Sustainability Taskforce) a été soutenue par les membres de l'UIC.

Nominations

Le Directeur général de l'UIC a annoncé que M. Xavier Roche avait été nommé vice-président de la Plate-forme Sûreté pour un mandat de deux ans.

Finances

L'Assemblée générale a approuvé les comptes pour 2021.

Nouveaux Membres

Au cours de cette Assemblée générale, deux nouveaux Membres ont été accueillis au sein de la Région Europe de l'UIC :

- ERC.D (Allemagne) : entreprise ferroviaire en qualité de Membre associé ; et
- Ermewa (France) : entreprise de leasing de wagons et de conteneurs-citernes en qualité de Membre affilié.

Et pour la région Afrique de l'UIC :

Cogefer (Niger) : future entreprise intégrée comme membre affilié

Des informations sur le **Centenaire de l'UIC** sont données ici : <https://uic.org/centenary>

Une rétrospective historique va être bientôt disponible sur cette page web – consultez-la régulièrement !

Le prochain Comité exécutif ainsi que la 101^e Assemblée générale de l'UIC se tiendront le 8 décembre 2022.

CONTACTS

Département Communication de l'UIC : com@uic.org